

Madame la Directrice Générale,

J'apprends que l'Hôtel Dieu va être restructuré. Le nouveau projet médical ne semble pas conforme au projet qui avait l'assentiment de la communauté médicale et qui était centré sur les urgences, la médecine ambulatoire et la création du premier Hôpital universitaire de santé publique, concentrant dans un même centre de référence et d'excellence internationale les savoirs universitaires et la recherche en santé publique, en médecine préventive, en épidémiologie, en économie de la santé et en démocratie sanitaire.

Le conseil de Paris s'était prononcé lors de sa séance des 8 et 9 février 2010 pour que ce projet cohérent de reconversion soit poursuivi. Le projet d'hôpital universitaire de santé publique semble maintenu, ce que j'approuve pleinement. Je souhaiterais toutefois connaître les contours et le contenu précis que vous envisagez de lui donner. A cet égard, la place faite pour la santé des étudiants retient toute mon attention.

Cependant, la part laissée à l'offre de soins dans ce nouveau projet soulève de vives inquiétudes. L'ambition justifiée pour le centre de Paris d'un grand pôle de soins ambulatoires médicaux et chirurgicaux associé à des urgences disparaît sans concertation. Pourtant, une offre publique en secteur opposable est une nécessité absolue.

Que seront ces urgences et quel niveau de gravité pourront-elles recevoir ? Quel plateau technique allez-vous conserver ? Quel environnement médical et technique sera présent sur place afin que cette offre de soins publique garde un niveau de réponse digne d'un système de santé du 21ème siècle ?

Les Parisiens et leurs élus se sont fortement mobilisés pour que cet hôpital vive. La recherche de solutions face à un déficit imposé par une logique comptable implacable ne doit pas entraîner un risque pour les patients, ni empêcher qu'un projet d'avenir, ambitieux pour la recherche en santé publique, soit créé sur ce lieu symbolique. Le système public de santé en général et l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris en particulier, représentent un bien commun à la fois dans la proximité et dans l'excellence et il me tient à coeur de les défendre avec détermination.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Bien à vous*



Bertrand DELANOË